



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ARRIVEE LE

16 FEV. 2018

Direction de la Coordination  
des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

Téléphone: 04-42-99-10-00  
Télécopie: 04-42-99-10-01

Affaire suivie par :  
Corinne LANDURE

N° 747

Poste :  
04 42 99 10 13

PREFECTURE DU VAR

Direction de la coordination des politiques publiques et  
de l'appui territorial

Bureau de l'environnement et du développement durable  
bd du 112ème régiment d'infanterie  
83070 TOULON CEDEX

Aix-en-Provence, le 13/02/2018

PREFECTURE DU VAR  
16 FEV. 2018  
BUREAU DU COURRIER

Réf SRA: CL 2018/26936

Objet : 83 - BAGNOLS EN FORET - Vallons des Pins - EI 467

Je vous informe que je n'édicterai, sur le projet cité en objet, aucune prescription archéologique en application de la réglementation relative à l'archéologie préventive (livre V du Code du patrimoine).

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles  
et en délégation  
Le Conseiller Régional de l'Archéologie

Xavier DELESTRE

Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

Bât. Austerlitz - 21 allée Claude Forbin - CS 80783 - 13625 Aix-en-Provence cedex 1